

(Les qualités de son Excellence 'Isâ (as) selon le Coran (2

<"xml encoding="UTF-8">

Parler au berceau -5



est qu'enfant, il parle آیت / L'une des marques attestant que 'Isâ (as) est bien un signe (âyat comme un vieillard. Il est dit : « Il parlera aux hommes, enfant et adulte, et il sera au nombre désigne مـهـد / des justes. » (Sourate Âli-'Imrân (La famille de 'Imrân) ; 3 : 46). Le mot mahd provient du féminin مـهـلـا / l'objet dans lequel on place l'enfant qui est allaité. Le mot kahlan c'est-à-dire la vieillesse, l'âge mûr. Il s'agit plus précisément de la période qui كـهـولـت / kuhûlat se situe entre la jeunesse et la vieillesse, dans laquelle l'être humain accède à l'intégralité de quand la jeunesse et la vieillesse se جـهـكـ / ses capacités(1). On dit de quelqu'un qu'il est kahl .côtoient en lui

lorsqu'il a atteint l'âge de trente-trois ans. Quoi جـهـكـ / On dit aussi de quelqu'un qu'il est kahl qu'il en soit, la phrase en question indique que 'Isâ (as) vivra jusqu'à cet âge-là(2), ce qui constitue en soi un autre message à l'intention de Maryam(3) (as). Le fait que le noble Coran et que les Evangiles attestent كـهـولـت / précise que 'Isâ (as) vivra jusqu'à l'âge appelé kuhûlat

qu'il ne demeure pas sur terre au-delà de ses trente-trois ans, méritent que l'on y prête une attention particulière, parce que c'est pour ces raisons que certains prétendent que 'Isâ (as) s'est adressé aux gens après être redescendu des cieux, car lorsqu'il est emporté au ciel, il n'a et n'a donc pas pu s'adresser aux gens. Après كھللت / pas encore atteint l'âge dit de kuhûlat une étude minutieuse de livres d'histoire, certains savants retiennent une information qui contredit ce qui est déduit des Evangiles. D'après eux, 'Isâ (as) demeure sur terre jusqu'à l'âge de soixante-quatre ans environ. Pour ce qui est de la suite du verset en question, il paraît désigner un des miracles de son Excellence (as). Le sens de ce passage nous indique qu'il n'atteint pas l'âge de la doyenneté ni de la vieillesse, et que la période pendant laquelle il s'adresse aux gens se situe au début des jours de son enfance, ainsi qu'au terme des jours de sa vieillesse. Or, ce qui nous vient ordinairement à l'esprit à propos de l'enfance, du berceau, et de la relation entre les deux, est que l'enfant, à l'aube de sa vie, durant le temps passé dans les langes, et avant qu'il ne se mette à marcher, à peu près avant ses deux ans, est placé dans un berceau. Par conséquent, si quelqu'un dit : « Tel enfant au berceau a parlé », il n'est pas question ici de miracle, parce qu'un enfant se met habituellement à énoncer des mots progressivement, et de manière inégale, à partir de l'âge d'un an ou un peu plus. Cependant, si quelqu'un dit : « Tel enfant au berceau s'est adressé aux gens », on en déduit qu'il leur a adressé un discours qui se tient, formé de phrases articulées par une syntaxe correcte, et que

.les gens ont tenu compte de ce qu'il leur a dit

Dans ce cas, il s'agit de son discours comme de celui d'une personne ayant atteint l'âge de la vieillesse. Aussi, plus simplement, la phrase discutée dit dans ce cas : 'Isâ (as), au berceau, s'adresse aux gens de la façon dont on parle lorsque l'on a atteint l'âge de la vieillesse(4). Examiné de cette manière, le discours d'un enfant au berceau constitue un miracle extraordinaire. Que ce soit au regard du verset en question, ou à celui des autres versets révélés à propos de ce récit, comme par exemple les versets 27 à 31 de la sourate Maryam (Marie, 19), il ne demeure aucun doute à propos du fait que le discours de 'Isâ (as) constitue un miracle. Effectivement, le verset dit bien que son Excellence (as) s'adresse aux gens alors qu'il vient de naître : « Elle se rendit auprès des siens, en portant l'enfant. Ils dirent : 'Ô Marie ! Tu as fait quelque chose de monstrueux ! Ô sœur d'Aaron(5) ! Ton père n'est pas un homme mauvais et ta mère n'est pas une prostituée.' Elle fit signe au nouveau-né(6) et ils dirent alors : 'Comment parlerions-nous à un petit enfant au berceau ?' Celui-ci dit : 'Je suis, en vérité, le serviteur de Dieu. Il m'a donné le Livre ; Il a fait de moi un Prophète ; Il m'a bénî où que je sois...'

» (Sourate Maryam (Marie) ; 19 : 27 à 31) La vie de Maryam (as) et de son enfant est
.parsemée de miracles et de prodiges

Afin de se soulager face à l'opprobre et au blâme des gens, Maryam (as), sur l'ordre de Dieu, se tait. La seule chose qu'elle fait est un signe à son nouveau-né, 'Isâ (as). Cependant, cet acte suscite davantage d'étonnement encore. Il se peut que l'assemblée présente se mette à se moquer d'elle, pour ensuite se mettre en colère : Maryam (as), par ce que tu as fait, tu voudras ton propre peuple à la moquerie ! Quoi qu'il en soit, ils lui disent : Comment pourrions-nous nous adresser à un enfant qui se trouve encore au berceau ? Là, son Excellence le Masîh(7) (as) leur adresse quelques phrases qui à la fois mettent fin à l'excès des calomniateurs et clôturent .la voie vers l'exagération de ceux qui sombrent dans l'excès

De fait, l'assemblée compte des ignorants, des intempérants et des excessifs et parmi les Banî Isrâ'îl(8) se trouve notamment un groupe qui, sous l'effet de l'ignorance, se livre à l'excès, et accuse la Vierge Maryam (as) d'impureté. Un autre groupe, toujours sous l'effet de l'ignorance, se livre à un autre type d'intempérance(9) en considérant 'Isâ (as) comme le fils de Dieu. Cependant, depuis son berceau, 'Isâ (as) met un terme à l'intempérance des exagérateurs par ses paroles énoncées. L'explication est que le fait de parler depuis son berceau constitue un miracle et un être impur ne fait jamais de miracle, ni ne manifeste de signe de Dieu. Aussi, Son Excellence (as), par le principe même de son discours, établit clairement : Je suis pur, je suis venu au monde d'une mère pure, et par le contenu de mes paroles, je ferme l'accès à tout type d'excès, afin que personne ne dise que 'Isâ (as) est le fils de Dieu. Cet enfant se met à parler : sur l'ordre de Dieu et se présente par les qualités suivantes

Je suis le serviteur de Dieu. 2. Un Livre m'a été donné. 3. Je compte parmi les prophètes .1 (as). 4. Mon être est béni où que je me trouve. 5. Il m'a été recommandé de prier et de payer l'aumône tant que je vivrai. 6. Je suis bon envers ma mère et jamais je ne serai dur avec elle, ni ne me détournerai d'elle. 7. Le jour de ma naissance, le jour de ma mort, et le jour de ma résurrection, je suis l'objet de la miséricorde de Dieu

Les versets de la sourate Maryam (Marie) indiquent visiblement qu'il se met à parler dès les jours qui suivent sa venue au monde, chose qui est normalement impossible pour un nouveau-né. Cela constitue en soi un grand miracle. Cependant, discourir à l'âge adulte ou à l'heure de la vieillesse est une chose absolument normale. Il se peut que le fait de citer ces deux âges dans un même verset nous indique que lorsqu'il se met à parler dans son berceau, il le fait comme une personne parvenue à l'apogée de sa vie, ce qui donne un discours mesuré et plein de sens, et non un babilage enfantin. En outre existe la possibilité que cette formulation veuille nous / indiquer que le Masîh (as), de sa naissance jusqu'au moment où il atteint l'âge dit de kuhûlat tient constamment un discours de vérité, marchant sur la voie de la guidance des كفولت،
créatures

En plus de cette formulation à propos de 'Isâ (as), il semble qu'il se trouve là une forme de prédiction, et que l'on désigne en même temps quelque chose qui adviendra plus tard dans sa vie, car nous savons, conformément aux ouvrages d'histoire, que Son Excellence 'Isâ (as) n'a jamais atteint l'âge de la vieillesse dans ce monde, l'ayant quitté à l'âge de trente-trois ans quand Dieu l'a emporté au ciel(10). Conformément à différents hadiths, lors de l'apparition de Son Excellence le Mahdî (af), 'Isâ (as) reviendra dans ce monde. Là, il s'adressera aux gens de dans la من الصالحين / la manière dont il l'a fait à l'aube de sa vie. L'expression min al-sâlehîn phrase : « Dès le berceau, il parlera aux hommes comme un vieillard ; il sera au nombre des justes. » (Sourate Âli-'Imrân (La famille de 'Imrân) ; 3 : 46), nous informe qu'être juste représente l'une des plus grandes dignités accordées à un être humain, comme si l'ensemble des valeurs humaines s'y trouvaient rassemblées

Perfections spirituelles -6

Pour présenter les perfections spirituelles de Son Excellence le Masîh (as), le Coran emploie : les formulations suivantes

dans le verset : « Il dit : 'Je ne suis que l'envoyé de ton Seigneur ,« زكيا ملاعا / I. « Un garçon pur

désigne زکی / pour te donner un garçon pur. » (Sourate Maryam (Marie) ; 19 : 19). Le mot zakî .(toute chose qui est pleine de croissance, méritante et dynamique(11

II. « Béni », dans le passage : « Il m'a béni où que je sois... » (Sourate Maryam (Marie) ; 19 : 31). La signification de la bénédiction où qu'il se trouve est qu'il est lui-même le lieu de toute bénédiction. La bénédiction désigne quant à elle le bon développement, ce qui veut dire que 'Isâ est d'un grand intérêt pour les gens car il leur enseigne le savoir profitable, il les invite à agir justement, il les instruit à une civilité plus pure, il guérit l'aveugle et le lépreux, il amende les puissants, il soutient et renforce les faibles

(III. La reconnaissance du statut de la mère par le Masîh (as

Alors que Son Excellence le Masîh (as), par un décret irrévocable du Seigneur, vient au monde d'une mère sans avoir de père, nous comprenons de sa propre bouche, tel que le Coran le rapporte, que parmi ses gloires innombrables on compte sa bienfaisance envers sa mère, ce qui nous apporte une preuve évidente de l'importance du statut de la mère : « et [Il m'a recommandé] la bonté envers ma mère. » (Sourate Maryam (Marie) ; 19 : 32). En somme, Dieu a fait qu'il soit bienfaisant et aimable envers les gens, et l'une de ces manifestations est sa bonté envers ma mère. Dans l'entremise, cela montre que ce nouveau-né qui se met à parler par miracle sait qu'il est un enfant modèle au sein des êtres humains, né seulement d'une mère, et sans l'intervention d'un père. Quoi qu'il en soit, bien que dans le monde actuel beaucoup de choses ont été et sont dites sur le statut de la mère, si bien qu'un jour du calendrier lui a même été dédié, il est cependant malheureux que la conjoncture instituée par la civilisation industrielle oblige les liens entre les enfants et leurs parents à être coupés très tôt, ce qui a pour conséquence qu'une fois grands, les enfants entretiennent avec leurs parents .beaucoup moins de relations affectives

En islam, nous avons des hadiths étonnantes à ce propos, dans lesquels l'importance extraordinaire du statut de la mère est expliquée, importance et statut que nous devons

respecter en actes, et pas seulement en paroles. Dans un hadith de l'Imâm al-Sâdeq (as), nous lisons : « Un homme se rend auprès du Prophète (s) et lui dit : 'Ô Envoyé de Dieu (s), envers qui dois-je être bienfaisant ?' Il répond : 'Envers ta mère.' Il demande : 'Et après elle, envers qui ?' Il répond : 'Envers ta mère.' La troisième fois, il demande encore : 'Et après elle, envers qui ?' Il répond de nouveau : 'Envers ta mère.' La quatrième fois qu'il pose cette question, le Prophète (s) répond : 'Envers ton père.' » Dans un autre hadith, nous lisons : « Un jeune homme se rend auprès du Prophète (s) afin de participer au djihad (alors qu'à l'époque, le djihad n'était pas une obligation réelle). Le Prophète (s) lui dit : 'As-tu une mère ?' Il répond : 'Oui.' Alors le Prophète lui rétorque : 'Demeure au service de ta mère, parce que le paradis se trouve sous les pieds des mères.' » Il est certain que si l'on prend en considération la quantité de difficultés, du moment de la grossesse en passant par l'accouchement et l'allaitement et ce, jusqu'à ce que son enfant grandisse, que la mère supporte en acceptant à bras ouverts les souffrances, les fatigues, les nuits de veille, les maladies et les soins à prodiguer, nous verrons que quoi que l'enfant puisse engager comme effort dans cette voie, jamais il ne pourra rendre à sa mère les droits qu'elle a sur lui. Il est intéressant de noter ce que nous pouvons lire dans cet autre hadith : « Omm Salama se rend auprès du Prophète (s) et lui dit : 'Tous les honneurs reviennent aux hommes

Quelle part de ces honneurs revient aux malheureuses femmes ?' Le Prophète (s) lui répond : 'Effectivement [les femmes également méritent bien des honneurs], lorsque la femme tombe enceinte et durant toute la durée de sa grossesse, elle tient la place de celui qui jeûne le jour, veille la nuit et combat dans la voie de Dieu, engageant sa vie et ses biens. Et lorsqu'elle est enceinte, Dieu lui réserve tellement de récompenses que personne n'en connaît la mesure et l'immensité. Et lorsqu'elle allait son enfant, pour chaque tétée de son enfant, Dieu lui offre la récompense de l'affranchissement d'un esclave parmi les fils d'Ismâ'îl (as) (12). Et lorsque la période de l'allaitement de son enfant est achevée, l'un des grands anges du Seigneur se rend auprès d'elle et lui dit : recommande de nouveau le programme de tes actes, car Dieu t'a pardonné tous tes péchés !' » (Ce qui semble dire : la lettre de tes actes est effacée, tu peux .(recommencer à zéro

(IV. La modestie et le calme de 'Isâ (as

Son Excellence 'Isâ (as) se présente lui-même de cette façon d'après le Coran : « et [Il m'a recommandé] la bonté envers ma mère. Il ne m'a fait ni violent, ni malheureux. » (Sourate celui qui impose aux gens son oppression, جبار / Maryam (Marie) ; 19 : 32). On nomme jabbâr tandis que lui-même ne supporte pas l'oppression des gens. Il pense qu'il a tous les droits sur les autres mais que personne n'a de droits sur lui ! Ibn 'Atâ' nous rapporte que le jabbâr est celui qui n'est pas aimé par la bienfaisance شقى / est celui qui ne veut pas le bien, et que le shaqî s'il frappe les gens sous جبار / venant des autres. On dit également de quelqu'un qu'il est jabbâr le coup de la colère et les anéantit, ne suivant en rien le commandement de la raison. Il cherche à masquer ses manques et ses faiblesses en affichant de l'importance et de l'arrogance. Ces aspects composent les signes distinctifs patents des impies parmi les puissants شقى / toutes les époques. Celui dont on dit qu'il est shaqî a le monopole du malheur et des tourments. Certains interprètent ce terme par « celui qui n'accepte pas d'être conseillé », ces deux interprétations ne se contredisent d'ailleurs pas. Dans un hadith, nous lisons que Son Excellence 'Isâ (as) dit : « Mon cœur est doux et je me considère . شقى / et de shaqî جبار / moi-même insignifiant. » (Ce sont deux qualités à l'opposé de jabbâr).

V. « Au nombre des justes », dans le verset : « Zacharie, Jean, Jésus, Elie, ils étaient tous au nombre des justes. » (Sourate Al-An'âm (Les bestiaux) ; 6 : 85). Dans ce verset sont cités les noms de Zakariyyâ (as), Yahyâ (as), 'Isâ (as) et Ilyâs (as), puis il est ajouté qu'ils sont tous au nombre des justes, c'est-à-dire que leurs dignités ne s'entachent d'aucun aspect cérémoniel ni oppressif. Au contraire, c'est auprès de Dieu et par l'acte juste qu'ils trouvent personnalité et .grandeur

VI. « Nous les avons choisis », dans le verset : « Nous les avons choisis et Nous les avons guidés sur une voie droite. » (Sourate Al-An'âm (Les bestiaux) ; 6 : 87). Al-Râghib dit dans ses Mufradât : « 'Nous les avons choisi' signifie : J'ai recueilli de l'eau dans un bassin. Cette dont le جابية / convenience du bassin dans lequel on recueille de l'eau est signalée par jâbiya Dans le noble Coran, ce mot apparaît dans la phrase wa jifânin kâl . جواب / pluriel donne jawâb

Il est ici utilisé de manière métaphorique pour exprimer l'action de **الجواب** / jawâbi C'est avec ce même sens métaphorique qu'il est employé (جباية الخراج). collecter les impôts dans le verset : 'où sont apportés des fruits de toutes sortes' (sourate Al-Qasas (Le récit) ; 28 : comporte le même sens de collecte, mais il ne اجتباء / '57). » Ensuite Al-Râghib dit : « Ijtabâ s'agit cependant pas de n'importe quelle collecte, mais de choix et d'élection. C'est en ce sens Son Seigneur l'a élu' (sourate Al-Qalam (Le / فَاجْتَبَاهُ رَبُّهُ / qu'est employé : ' fajtabâhu rabbuhu calame) ; 68 : 50) ». Dieu choisit un serviteur en en faisant le réceptacle de Sa grâce, à titre de récompense pour Ses différentes grâces qu'Il a lui-même fait descendre sur lui, sans effort. Ce don est propre aux prophètes (as) ainsi qu'à certains parmi les proches amis de Dieu et les .(martyrs, qui partagent le rang des prophètes (as

Le choix et l'élection apparaissent plusieurs fois dans le Coran, par exemple : « Ton Seigneur te choisira... » (Sourate Yûsuf (Joseph) ; 12 : 6) ou : « Son Seigneur l'a élu et Il l'a placé au nombre des justes. » (Sourate Al-Qalam (Le calame) ; 68 : 50), aussi : « Nous les avons choisis et Nous les avons guidés sur une voie droite. » (Sourate Al-An'âm (Les bestiaux) ; 6 : 87) et encore : « Son Seigneur l'a ensuite élu ; il est revenu vers Lui et Il l'a dirigé. » (Sourate TaHa ; 20 : 122) et enfin : « Dieu choisit et appelle à cette Religion qui Il veut ; Il dirige vers elle celui qui revient repentant vers Lui. » (Sourate Al-Shûrâ (La consultation) ; 42 : 13). La signification de ce mot, bien qu'employé de manière usuelle, ne correspond cependant pas à son sens littéral, car sa signification nécessite un objet, sinon le sens littéral de ce mot se résume à la collecte, au fait de rassembler des choses dans un même endroit. Si l'on se réfère à la forme des versets cités, on obtient le sens littéral du terme qui consiste à susciter la grâce, le fait d'être accepté dans le but de guider sur la voie droite citée juste après. Elle en élabore la prémissse, comme s'il avait été dit : « Nous avons rassemblé en un lieu la glorieuse lignée des prophètes (as) qui ont été dispersés au long de l'histoire de l'humanité, chacun ayant vécu à son époque, et Nous les avons tous, dans un même lieu, et dans la même grâce, guidés sur la « .voie droite

VII. « Fortifié par l'Esprit de sainteté », dans le verset : « Nous avons accordé des preuves incontestables à Jésus, fils de Marie et Nous l'avons fortifié par l'Esprit de sainteté. » (Sourate Al-Baqara (La vache) ; 2 : 87 et 253). Dans ce passage, on revient au style original qui est celui de la conversation. Et si parmi l'ensemble des prophètes (as), seul le nom de 'Isâ (as) est cité,

c'est parce que bien que ces preuves incontestables soient allouées ici à 'Isâ (as) et qu'il soit fortifié par l'Esprit de sainteté, ce qui est confirmé par ces deux versets : « Nous avons envoyé Nos prophètes avec des preuves indubitables » (sourate Al-Hadîd (Le fer) ; 57 : 25) et « Il fait descendre les Anges avec l'Esprit qui provient de Son Commandement sur qui Il veut parmi Ses serviteurs. » (Sourate Al-Nahl (Les abeilles) ; 16 : 2), ses grâces ne sont pas exclusivement réservées à 'Isâ ibn Maryam(13) (as), mais sont partagées par l'ensemble des .(prophètes (as

Elles sont cependant citées dans ces versets pour 'Isâ (as) d'une façon particulière parce que l'ensemble des signes et preuves de son Excellence (as), comme le fait de ressusciter le mort par le souffle, de créer l'oiseau, de soigner la cécité et la lèpre, d'informer à propos de l'occulte, sont des choses qui touchent à la vie, et sont une émanation de l'esprit. C'est pour cette raison que ses grâces ne sont attribuées qu'à 'Isâ (as), qu'elles ne sont énoncées qu'en compagnie de son nom. Cette attribution est là pour nous indiquer sa vertu spéciale, sinon, le texte aurait pu être : « Nous leur avons accordé des preuves incontestables et Nous les avons fortifiés par l'Esprit de sainteté. »... ce qui nous aurait cette fois-ci indiqué que les preuves incontestables et .l'Esprit de sainteté sont communs et non dédiés à un prophète en particulier

Il vient un moment où l'attribut manifeste d'un prophète (as) doit être clairement rapproché de son nom, afin que celui qui l'entend comprenne que les preuves évidentes et la fortification par l'Esprit de sainteté se trouvent incarnées dans ce prophète (as) d'une façon particulière, et non de la façon dont elles s'incarnent chez tous les prophètes (as). En sus, avec 'Isâ (as) nous trouvons une autre spécificité désignée par un signe clair. Ce signe est le fait qu'il est le fils de Maryam (as), qu'il est né d'elle, sans père, comme en témoigne ce verset : « Nous avons fait d'elle et de son fils un Signe pour les mondes. » (Sourate Al-Anbiyâ' (Les prophètes) ; 21 : 91). Le fait que 'Isâ (as) n'ait pas de père et que Maryam (as) n'ait pas d'époux est considéré comme un signe pour les mondes. Aussi, c'est l'ensemble composé du fils et de la mère qui constitue un signe divin évident et une autre vertu particulière. En résumé, ses qualités font de 'Isâ (as) une personne pure à l'égard du péché, un être béni, bienfaisant avec sa mère, modeste, doux, et comptant parmi les justes. Ces qualités témoignent de la sublimité de son esprit, car .c'est par ces qualités qu'il atteint à la prééminence

VIII. Un prophète (as) possédant le Livre et la Loi

Isâ (as) est investi des perfections des prophètes (as) et se voit confier le Livre et la Loi. A l'école de l'occulte, la Thora et la sagesse lui sont enseignées. Le Coran nous dit : « Dieu lui enseignera le Livre, la sagesse, la Thora et l'Evangile. » (Sourate Âli-'Imrân (La famille de 'Imrân) ; 3 : 48). L'article, dans « Le Livre » et « la sagesse » leur confère leur genre(14). Par Livre, il est ici question de la révélation, descendue pour éliminer les différends entre les gens. « Les hommes formaient une seule communauté. Dieu a envoyé les prophètes pour leur apporter la bonne nouvelle et pour les avertir. Il fit ainsi descendre le Livre avec la Vérité pour ...juger entre les hommes et trancher leurs différents

Dieu a dirigé ceux qui ont cru à cette part de Vérité au sujet de laquelle d'autres se sont disputés, avec Sa permission... » (Sourate Al-Baqara (La vache) ; 2 : 213). Par « sagesse », nous comprenons cette connaissance qui est utile à la croyance et à l'action humaine. Dans ce verset, il est également question de la Thora et de l'Evangile, il ne faut pas pour autant en faire un problème ni se hâter de conclure : Mais la Thora et l'Evangile ne sont-ils donc pas le Livre ? Ne contiennent-ils pas la sagesse et les recommandations servant à la croyance et à l'action ? Cette mention s'explique par le fait qu'après le genre, sont citées les noms attribués, et la marque du singulier a ici toute son importance. Ainsi, que personne ne pense que l'article dans « Le Livre » soit absorbé et aurait pour sens : Dieu le Très-Haut a enseigné tous les Livres célestes à 'Isâ (as), cela n'aurait d'ailleurs aucun sens vu le verset suivant : « Lorsque Jésus est venu avec des preuves manifestes, il dit : 'Je suis venu à vous avec la Sagesse pour vous .exposer une partie des questions sur lesquelles vous n'êtes pas d'accord

Craignez Dieu et obéissez-moi ! » (Sourate Al-Zukhruf (L'ornement) ; 43 : 63). Cependant, il faut s'arrêter pour comprendre ce que l'on entend par Thora. A quel Livre pense le noble Coran lorsqu'il évoque ce nom ? Est-ce le Livre remis à Mûsâ (as) sur des tables, au « lieu de rendez-vous », dont le noble Coran fait le récit dans la sourate Al-A'râf (7) ? Ou sont-ce ces livres

bibliques qui se trouvent actuellement entre les mains de juifs ? (Selon certains, ces livres ressemblent davantage à une critique des prophètes (as) qu'au Livre céleste d'un « interprète ») .((15

Il est absolument évident que le noble Coran, nommant la Thora, ne fait pas référence à ces livres. Les juifs eux-mêmes arguent sur le fait que la chaîne de transmission de ces livres ne peut remonter à l'époque de Mûsâ (as), car elle a été rompue durant la période séparant Bakht al-Nasr(16) (l'un des rois de Babel) de Kûrosh(17) (l'un des rois de Perse). Ce que nous avons, c'est que le noble Coran ne réfute pas les textes de la Thora disponibles à l'époque de l'Envoyé .(de Dieu (s) (alors que nous n'avons toujours pas identifié quelle part a été falsifiée

D'une manière générale, le Coran ne la juge pas contraire à la Thora originale, bien qu'il constitue en lui-même la preuve qu'elle ne soit pas restée exempte de falsifications, car les preuves que sont les versets du noble Coran sont évidentes concernant le fait que la Thora a été le jouet d'altérations. Le noble Coran nous permet de comprendre que l'Evangile (qui signifie « bonne nouvelle ») est un Livre qui descend sur 'Isâ ibn Maryam (as), une révélation propre à Son Excellence (as), car il est dit : « Il avait fait descendre la Thora et l'Evangile direction, auparavant, pour les hommes. » (Sourate Âli 'Imrân (La famille de 'Imrân) ; 3 : 3 et 4). Il n'est pas ici question des quatre Evangiles car les Evangiles de Mattâ(18), Marqus(19), .(Lûqâ(20) et Yuhannâ(21)sont des livres qui ont été composés après Son Excellence 'Isâ (as

Les versets du Coran apportent également la preuve que parmi les lois religieuses présentes dans la Thora, l'Evangile n'en rapporte seulement que certains décrets abrogatifs. C'est ce que l'on constate dans l'un de ces versets : « Me voici, confirmant ce qui existait avant moi de la Thora et déclarant licite pour vous, une partie de ce qui vous était interdit. » (Sourate Âli 'Imrân (La famille de 'Imrân) ; 3 : 50). De même, dans le verset suivant : « Nous lui avons donné l'Evangile où se trouvent une Direction et une Lumière, pour confirmer ce qui était avant lui de la Thora ; une Direction et un Avertissement destinés à ceux qui craignent Dieu. » (Sourate Al-(Mâ'ida (La table servie) ; 5 : 46

Il n'est pas improbable que l'on puisse déduire de ce verset que d'autres décrets se trouvent dans l'Evangile que des décrets abrogeant, c'est-à-dire des décrets qui nient les décrets de la Thora, et qu'il s'y trouvent également des décrets confirmatifs. En outre, les versets coraniques attestent que l'Evangile, tout comme la Thora avant lui, contenait la bonne nouvelle de la venue du Sceau des prophètes (s), car le noble Coran nous informe : « Pour ceux qui suivent l'envoyé : le Prophète des Gentils(22)que ces gens-là trouvent mentionné chez eux dans la Thora et l'Evangile. » (Sourate Al-A'râf ; 7 : 157). Dieu dit également : « Celui-ci (Isâ (as)) dit : 'Je suis, en vérité, le serviteur de Dieu. Il m'a donné le Livre ; Il a fait de moi un Prophète.' » (Sourate il informe que Dieu lui a / آتاني الكتاب, Maryam (Marie) ; 19 : 30). Par la phrase âtâniya al-kitâb donné le Livre, ce qui semble apparemment désigner l'Evangile. Et dans la phrase wa ja'alanî .d'une annonce pour l'avenir

(...A suivre)

:Notes

.« Le dictionnaire Lazare, comme Denise Masson, traduisent pourtant ce mot par « vieillesse-1 Ici, c'est Kasimirski qui traduit (mais chez lui, avec son découpage différent, c'est au verset-2 41 !), parce que la traduction de Denise Masson ne reflète absolument pas cet aspect. Que l'on en juge plutôt : « Dès le berceau, il parlera aux hommes comme un vieillard ; il sera au nombre « .des justes .(Marie (as-3

Ce qui correspond cette fois exactement à la traduction de Denise Masson (voir note 3), qui-4 .s'est très probablement basée sur une exégèse de ce type .(Hârûn (as-5

Le contexte, ainsi que l'exégèse proposée, semble plutôt dire : « Elle désigne son nouveau--6
.né », d'où la réponse des siens

Littéralement : « celui qui est oint ». Ainsi, le mot Messie correspond à l'étymologie du mot-7 christos, qui donne Christ en français, et désigne celui qui a reçu l'initiation. Ainsi, 'Isâ al-Masîh .(as) correspond précisément à Jésus-Christ (as) et ne diffère pas de la notion de Messie

.(Les fils d'Israël / Jacob (as-8

Cette contradiction avec ce qui est dit plus tôt dans l'article à propos des mêmes « livres-10 d'histoire » (aucune source n'est citée) s'explique certainement par le fait que les articles que nous publions ici constituent un assortiment de sources diverses sur un même sujet. Même si l'auteur de cet assortiment n'a peut-être pas été très regardant lors de sa mise en forme, il serait absurde d'homogénéiser à postériori ces informations, là où la diversité des opinions existe bel et bien. Il est clair que les écritures chrétiennes, même si elles sont critiquées dès que cela est possible, servent également de faire-valoir à l'occasion. C'est ce qui arrive lorsque la recherche devient dogmatique au lieu de rester scientifique, et lorsque la conclusion est écrite d'avance. Tout ceci n'est cependant pas dénué d'intérêt. Nous avons par ce type d'exemple une sorte d'état des lieux de la façon dont on travaille dans le cadre d'une recherche traditionnelle. Il serait néanmoins souhaitable de ne pas en rester là et d'aller vers le progrès en

.« Dans ce cas-ci, il est étonnant que Denise Masson traduise ce terme par « pur-11

.Les fils d'Ismaël (as), à savoir les Arabes-12

.(Jésus fils de Marie (as-13

...Ce n'est pas un livre, mais le Livre-14

Généralement, les shiites sont choqués par le fait que les prophètes (as), dans les livres-15 bibliques, commettent parfois des actes qui sont considérés comme de grands péchés (adultère, meurtre, ivrognerie...), alors que dans la croyance shiite duodécimaine actuelle, tous .« les prophètes sont justement exempts du péché, et déclarés « infaillibles

.Nabuchodonosor-16

.Kouros-17

.Matthieu-18

.Marc-19

.Luc-20

.Jean l'évangéliste-21

.« Ici, il est généralement traduit : « le Prophète illettré-22

Le nabî est celui qui entend l'ange de la révélation mais qui reçoit une révélation qui ne-23 concerne que lui, tandis que le rasûl reçoit un message / un Livre à transmettre à son peuple. Tous les rasûl sont des nabî, mais très peu de nabî sont des rasûl. Les deux termes étant traduits en français par « prophète », cette distinction n'apparaît généralement pas. Si l'on veut être plus précis, on peut traduire rasûl par « prophète envoyé » par exemple, afin de le .distinguer du simple nabî